

Commercialisation du cèpe

Le cèpe est un atout pour l'économie locale à l'image des marchés organisés de Villefranche-du-Périgord et de Monpazier. L'association Cèpe du Périgord, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'association Agriculture et Tourisme, mène un programme d'actions pour améliorer la commercialisation des cèpes à la fois sur le marché du frais et des produits transformés.

Améliorer la commercialisation du cèpe

Des cèpes tout au long de l'année

L'association Cèpe du Périgord souhaite accompagner les producteurs sur des projets de transformation (conserves, surgélation, cèpes séchés...) pour pouvoir commercialiser toute l'année, avec comme support la marque " Cèpe du Périgord ". L'objectif de l'association est de déterminer des processus de fabrication et de conservation qui permettront d'obtenir un produit de qualité constante répondant aux normes sanitaires et réglementaires.

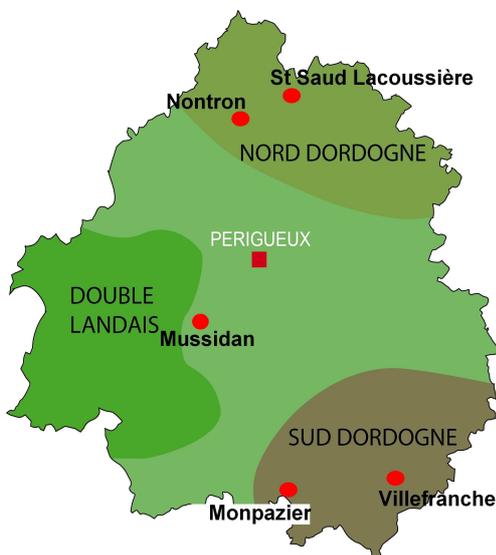
Deux nouveaux marchés aux cèpes en Dordogne en 2014

L'année prochaine, deux nouveaux marchés aux cèpes s'installeront dans les communes de Mussidan et Saint Saud Lacoussière. Ils sont parrainés par

Villefranche-du-Périgord qui a servi d'exemple.

Les consommateurs pourront apprécier de trouver des cèpes frais du Périgord tous les jours à partir de 16 heures en période de pousse.

A terme, l'association Cèpe du Périgord souhaite que tous les propriétaires forestiers du département puissent avoir accès à un marché pour vendre leur production.



L'association Cèpe du Périgord

Créée en 1995, l'association Cèpe du Périgord regroupe des propriétaires forestiers du département.

L'association a pour objectif :

- de conduire l'expérimentation sur la pousse des cèpes, en relation avec la Chambre d'agriculture, l'INRA, la Maison du Châtaignier, marrons et champignons, la SICA de l'Etang des trois chênes...
- de diffuser auprès de ses adhérents, les résultats des expérimentation
- de promouvoir la qualité "Cèpes du Périgord" grâce à la marque Périgord.



En 2013, l'association a lancé la marque "Cèpe du Périgord".

Regroupant des propriétaires forestiers périgourdins, la marque « Cèpe du Périgord » met à disposition un outil d'optimisation de la qualité et de la commercialisation de leur production.

Les producteurs pourront ainsi garantir la provenance et la qualité des cèpes par la traçabilité et répondre aux attentes des acheteurs (champignons de qualité définie, délai de mise en vente...). Pour y prétendre, les producteurs devront respecter les termes du cahier des charges.

Présidente de l'association Cèpe du Périgord

Emmanuelle CHIGNAT

Tél. : 06 82 08 06 93